LE CHRIST, ROI DE L'UNIVERS

Introduction à la première lecture

Alors que de mauvais bergers ont recherché leurs propres avantages
en négligeant les personnes qui leur étaient confiées,
le prophète annonce que Dieu lui-même prendra soin de ses brebis
et les rassemblera dans les meilleurs pâturages :
c'est le Christ, le bon pasteur et le juge de l'univers.

Introduction à la deuxième lecture

Saint Paul vient de parler du Christ ressuscité :
les apôtres, les disciples et Paul lui-même, l'ont vu.

La royauté du Christ se manifestera par la destruction de la mort,
au sein d'une humanité ressuscitée.

Alors, le Royaume de Dieu sera totalement accompli.

Prière universelle proposée (si possible à deux voix)

➡ *« J'avais faim, et vous m'avez donné à manger ;*
j'avais soif, et vous m'avez donné à boire… »
Pour tous ceux qui, souvent en silence,
souffrent de la faim, de la soif,
du manque d'abri ou de vêtements,
que notre action collective et individuelle
apporte soulagement et réconfort, Seigneur, nous te prions.

➡ *« J'étais un étranger, et vous m'avez accueilli ;*
j'étais nu, et vous m'avez habillé… »
Pour les migrants et ceux qui se retrouvent
dans des situations de grande précarité,
que nos communautés demeurent toujours des lieux d'accueil
et que ton Esprit saint inspire les dirigeants de nos états,
Seigneur, nous te prions.

➡ *« J'étais malade, et vous m'avez visité ;*
j'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi ! »
Pour les personnes isolées ou malades, celles qui sont incarcérées
les otages et les prisonniers de guerre,
Seigneur, nous te prions.

➡ *« Amen, je vous le dis : chaque fois que vous l'avez fait*
à l'un de ces plus petits de mes frères,
c'est à moi que vous l'avez fait. »
Que l'accueil et la générosité animent nos cœurs, Seigneur,
afin que nous puissions te reconnaître
en chaque frère et chaque sœur, nous te prions.

➡ Alors que les richesses dans le monde ne cessent d'augmenter,
les inégalités se creusent
et de très nombreuses personnes vivent encore dans la pauvreté.
En ce mois de novembre, le pape Léon XIV
nous invite à nous rappeler que tout ce que nous possédons
est un don à partager.
Seigneur, ouvre nos cœurs à la générosité et à la solidarité.
Apprends-nous à mettre nos biens, notre temps et nos talents
au service des plus fragiles.
Seigneur, nous te prions.

Annonces

- **Réunion de l'Équipe liturgique** ce lundi 23 à 20 h 15 afin de préparer l'Avent et le temps de Noël.
- **Une heure pour le Seigneur** à l'oratoire du Sart-Tilman ce lundi 23 à 20 h 15.
- Réunion de l'**Équipe baptême** à la Maison des paroisses, ce mardi 24 à 20 h 15.
- En vue du temps de l'Avent, **répétition des chorales de l'Unité pastorale** au Sart-Tilman ce mercredi 25 à 20 h 15.

- **Partage d'Évangile** le vendredi 27 à 20 h : bienvenue à chacune et chacun !
- Strivay: **prière pour la Paix** le samedi 28 à 10 h.
- **Méditation musicale d'entrée en Avent** avec Éloïse CAELEN, et, en première partie, des élèves de l'académie Grétry. Ce sera à l'église du Sart-Tilman le dimanche 29 à 14 h. La participation aux frais est libre. L'idéal serait de se retrouver à l'eucharistie de 10 h 30 puis de partager un moment convivial autour du pique-nique que chacun aura emporté (en prévoyant, si nécessaire, assiettes, couverts et gobelets). Un café sera proposé.
- Le mois de novembre est un mois dédié à **prière pour les défunts**. N'hésitez pas à recommander vos chers défunts à la prière de l'assemblée (cf. feuille ci-dessous et dans le fond des églises).

Formulaire pour recommander un défunt au cours d'une messe

Nombreuses sont les personnes qui souhaitent confier au Seigneur des proches et les recommander au cours d'une célébration eucharistique.

La contribution pour les "intentions de messe" est fixée par l'Assemblée des Évêques de Belgique. Actuellement, elle s'élève à 7 € pour une messe (cette offrande ne doit jamais être un obstacle vous empêchant de recommander un être cher).

Si vous désirez que des messes soient célébrées à leur intention à une date précise, merci de le notifier dans le formulaire. Les dates (jour/mois) que vous auriez demandées seront respectées dans la mesure où elles coïncident avec l'horaire habituel des célébrations paroissiales. Les messes « sans dates » seront réparties au long de l'année.

POUR FACILITER L'ORGANISATION, MERCI DE REMETTRE CE FEUILLET

- ➔ **Soit** à au sacristain / à la sacristine de votre paroisse,
- ➔ **Soit,** pendant les permanences, à la Maison des paroisses (rue Maflot, 3 à Rotheux, 04/367.49.67). Voir sur le site www.ndpc.be.
- ➔ **Vous pouvez aussi scanner ce formulaire et l'envoyer à l'adresse** secretariat.ndpc@gmail.com.

- o (cochez) Je paie en liquide : …….. **messes x 7 € =** …….
  (l'argent est joint au présent formulaire)

- o (cochez) Je verse la somme : …….. **messes x 7 € =** …….
  sur le compte **BE09 1030 9130 5057**
  «ASBL UP NDPC — Intention de messe »
  ***En communication* : date de la messe et nom du défunt**

Afin de pouvoir vous contacter en cas de doute ou de problème pour une messe demandée, merci de bien vouloir nous laisser vos coordonnées.

NOM : **Prénom :**

E-mail : **Tél. :**